

Nogent-sur-Marne, le 18 Décembre 2006.

Organisateur: Alfred WOHLGROTH
39 rue Jacques Kablé
94130 NOGENT SUR MARNE
Tél./Rép./Fax: 01 48 71 18 01.

ASCENSION 2007

DU JEUDI 17 MAI AU DIMANCHE 20 MAI

EMBRUNAIS ET GAPENÇAIS

Référence: 07-RW 29

Randonnées de niveau **Moyen** et **sacs légers**.

Départ de PARIS-Austerlitz le Mercredi 16 Mai à 22h05.

Retour à PARIS-Lyon le Dimanche 20 Mai à 21h15.

MERCREDI 16 MAI 2007:

R.V. Gare d' Austerlitz à partir de 21h35 Hall Départs Grandes Lignes.

22h05: PARIS-Austerlitz. Départ (train 5799 "Lunéa", couchettes) pour **EMBRUN arr. 7h41.**

JEUDI 17 MAI 2007 (ASCENSION):

RANDONNÉE EN BOUCLE COMPRENANT UN TRONÇON DU SENTIER-BALCON DU LAC DE SERRE-PONÇON.

VISITE GUIDÉE DE LA CATHÉDRALE D' EMBRUN ET DU TRÉSOR. DÉCOUVERTE DE LA VILLE ANCIENNE.

8 heures: **EMBRUN.** Hôtel.

Petit déjeuner.

Les chambres ne seront peut-être pas prêtes, mais on nous indiquera un endroit où laisser les bagages inutiles pour la randonnée.

9 heures: **EMBRUN (870 m).** Hôtel. Départ randonnée, vers le NNW, en remontant le vallon du **torrent de Ste MARTHE** par le **GR de Pays "Tour du Lac de SERRE-PONÇON"** jusqu'à son point de jonction avec le **GR 50 (1286 m)**. Ce GR est, au-dessus d' **EMBRUN** et de l'extrémité E du **lac de SERRE-PONÇON**, un sentier-balcon. Arrivée au point de jonction des deux GR prévue vers 10h30.

Vers 10h30: **Point de jonction du GR de Pays et du GR 50 (1286 m).** À partir de ce point, les deux GR ont un tronçon commun vers l' WSW, que nous suivrons. Le sentier monte avec une pente moyenne d'environ 10,5% jusqu'à la cote 1470, où il rejoint une petite route qui descend vers le SW. Arrivée au point de jonction prévue vers 11h10.

Vers 11h10: **Point de jonction avec une petite route (1470 m). Pause.**

11h25: Suite de la randonnée toujours par le tronçon commun aux deux GR, qui emprunte la petite route en descente vers le SW.

Vers 11h45: Passage à une bifurcation (1420 m) où nous abandonnerons le tronçon commun aux deux GR pour emprunter une petite route qui descend en direction générale SE.

Vers 12h30: Arrivée au hameau du **PETIT PUY (1109 m).**

Déjeuner tiré du sac.

13h15: **Le PETIT PUY (1109 m).** Départ en direction générale E, par petites routes et chemins, pour retourner à **EMBRUN (870 m).** Arrivée à l' hôtel prévue vers 14h15.

Distance parcourue: environ 14 km.
Dénivelées cumulées: + 600 m, - 600 m.

Vers 14h15: **EMBRUN.** Hôtel.
Temps libre.

15h45: **EMBRUN.** Hôtel. Départ pour la **Cathédrale.**

16h00: **EMBRUN. Visite guidée de la Cathédrale et du Trésor.**

La **Cathédrale Notre-Dame du Réal d' EMBRUN**, d' architecture romane lombarde, du XIIe siècle, est **une des plus belles églises des ALPES.**

Le **Trésor** est riche de nombreux ornements liturgiques et d' une **très belle collection de vêtements sacerdotaux**.

vers 17h30: **EMBRUN**. Fin de la visite guidée. Visite de la ville ancienne, très intéressante, ayant été évêché et place-forte. Le **Jardin de l' Archevêché** domine la **vallée de la DURANCE** et le **site (classé) de la plaine du Roc**. Une brochure très bien faite, éditée par l' Office de Tourisme et intitulée "**Cheminement culturel dans le centre ancien d' EMBRUN**", nous servira de guide.

19h45: **EMBRUN**. Hôtel.
Dîner.
Coucher.

VENDREDI 18 MAI 2007:

RANDONNÉE À L' ABBAYE DE BOSCODON. VISITE GUIDÉE DE L' ABBAYE.

7h30: **EMBRUN**. Hôtel.
Petit déjeuner.

8h30: **EMBRUN (870 m)**. Hôtel. **Chambres libérées et bagages inutiles pour la randonnée déposés dans un local que l' on nous indiquera**, départ randonnée en direction générale SW. Nous commencerons par traverser la ville ancienne, puis nous descendrons au **pont de la N 94 sur la DURANCE (793 m)**, passage prévu vers 9h10).

Vers 9h10: Passage au **pont de la N 94 sur la DURANCE (793 m)**. Suite de la randonnée en direction générale S. Vers 9h45, nous traverserons le village de **BARATIER (870 m)**.

Vers 9h45: Traversée du village de **BARATIER (870 m)**. L' **église SAINT CHAFFREY**, du XV^e s., arbore sur ses murs un cadran solaire rénové en 1992 qui reprend l' écusson de la famille **De BARATIER** et la devise "**Pauvres mais fiers et bons coeurs**". En parcourant les ruelles récemment rénovées nous pourrons découvrir fontaines et lavoirs. Nous sortirons du village par un **PR**, toujours en direction générale S jusqu'à la **cote 1225**, qui est un endroit qui se prête à la pause et où nous devrions arriver vers 11 heures.

Vers 11 heures: Arrivée à la **cote 1225**.

Pause.

11h15: **Cote 1225**. Suite de la randonnée, toujours sur le même PR, qui prend maintenant la direction générale WSW, puis SW. Vers 11h50, nous traverserons le hameau des **SAGNIÈRES (1330 m)**, point le plus élevé de notre randonnée.

Vers 11h50: Traversée du hameau des **SAGNIÈRES (1330 m)**. Toujours sur le même PR, maintenant en direction générale SSW, puis W, nous traverserons vers 12h10 le hameau de **MARLÈS**, où nous abandonnerons le PR.

Vers 12h10: Traversée du hameau de **MARLÈS**. W puis SW, nous descendrons, par chemins et sentiers, à **BOSCODON (1150 m)**, terme de notre randonnée, où nous devrions arriver vers 12h35.

Distance parcourue: environ 12,750 km.
Dénivelées cumulées: +537 m, -257 m.

Vers 12h35: **BOSCODON**.

Déjeuner tiré du sac,

en cas de mauvais temps au gîte d' étape tout proche de l' abbaye, chacun prenant alors une consommation.

14h30: **BOSCODON. Visite guidée de l' Abbaye.**

Située dans un très beau cadre de montagne, à 1150 m d' altitude, au coeur d' une sapinière exceptionnelle, l' **abbaye de BOSCODON** est un remarquable monument du XII^e siècle. Ce fut la plus grande abbaye de la région et la principale maison de l' Ordre monastique de **CHALAIS** (proche des cisterciens) qui s' est répandu au **Moyen Âge** dans le **DAUPHINÉ** et la **PROVENCE**.

Appelés par le seigneur **Guillaume de MONTMIRAIL**, propriétaire du territoire de **BOSCODON**, des moines de **CHALAIS** arrivèrent en 1140 . Ils commencèrent la construction de l' église abbatiale et édifièrent ensuite les bâtiments du monastère, quadrilatère entourant le cloître.

À partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, d' incessantes guerres (Guerre de Cent Ans, guerres de religion, guerre entre la **FRANCE** et la **SAVOIE...**) mirent à sac les bâtiments monastiques et le cloître, épargnant heureusement l' abbatiale. Les reconstructions, restaurations et agrandissements des bâtiments d' habitation ont apporté des transformations architecturales importantes (XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles). L' abbaye était devenue bénédictine à la fin du XIV^e siècle.

Confisquée par l' **archevêque d' EMBRUN** vers 1770, l' abbaye cesse d' exister en tant que telle, transformée en centre d' exploitation forestière. À la révolution de 1789, elle est vendue comme bien national. **BOSCODON** devient ainsi un hameau paysan comptant une vingtaine de familles et une école.

Elle va être rachetée peu à peu, à partir de 1972, par l' **Association des Amis de l'Abbaye** et classée **M.H.** en 1974. L' Association mène à bien son relèvement et sa restauration depuis cette date. Après des chantiers de jeunes, ce sont des entreprises locales et une entreprise de réinsertion qui effectuent les travaux, sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Une communauté de frères et de soeurs (Dominicains, Dominicaines et Frères Missionnaires des Campagnes), souvent rejointe par des amis laïcs, y réside en permanence et l'anime au plan spirituel.

L' église abbatiale:

De style **roman monastique** proche de l' art cistercien, l' abbatiale frappe le regard par son extraordinaire dépouillement et sa pureté de formes. La généreuse et pourtant subtile lumière, la chaude couleur des pierres de cargneule, les proportions rigoureuses fondées sur celles du corps humain sont les autres caractéristiques qui font de cet espace un lieu de grandeur et d' intériorité.

La chapelle de l' Abbé, le cloître et la salle capitulaire:

Attenante à l' église abbatiale, la chapelle a été ajoutée à la fin du XIV^e siècle. Elle est pourtant en arcs et voûtes plein cintre. Lieu de recueillement, elle abrite la prière quotidienne de la communauté.

Le cloître est en cours de relèvement. Le chapitre a été entièrement restauré. Des expositions et une vidéo sont proposées aux visiteurs.

16 heures: **BOSCODON**. Fin de la visite. Retour en autocar particulier à **EMBRUN**.

Vers 16h30: **EMBRUN**. Temps libre.

17 heures: **EMBRUN. Récupération des bagages à l' hôtel.**

17h18: **EMBRUN SNCF**. Départ (train 17416) pour **GAP arr. 17h57**.

Vers 18h20: **GAP**. Installation à l' hôtel pour 2 nuits.

19h30: **GAP**. Hôtel.

Dîner.

Coucher.

SAMEDI 19 MAI 2007:

JARDINS DU CHÂTEAU DE CHARANCE. RANDONNÉE SUR LE SENTIER-BALCON DU GAPENÇAIS.

7h30: **GAP**. Hôtel.

Petit déjeuner.

8h30: **GAP (745 m)**. Hôtel. Départ randonnée, en direction générale NW, pour le **Domaine de CHARANCE (1025 m)**, arrivée prévue vers 10h15).

10h30: **Visite guidée (partielle) du Domaine de CHARANCE.**

Situé dans un vaste parc, le **Château de CHARANCE** est l' ancienne résidence d' été des **évêques de GAP**. Propriété des **vicomtes de GAP**, détachés par les **comtes de PROVENCE**, au X^e s. - c' était alors un château-fort - puis des évêques au XIV^e s., il est détruit au XVII^e s., puis reconstruit dans sa configuration actuelle. Propriété de la **Ville de GAP** depuis 1973, le château héberge aujourd' hui le **Siège du Parc National des ÉCRINS**. Les anciennes écuries accueillent le **Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)**, chargé de conserver et de valoriser le patrimoine végétal de la montagne alpine.

Nature sauvage et nature apprivoisée se partagent le **Domaine de CHARANCE**:

Nature sauvage:

Adossé à la montagne, protégé des vents, c' est un vaste domaine ensoleillé de 220 ha, s' étageant entre 1000 et 1852 mètres d' altitude.

Là, en raison de la nature des sols et du climat, prospèrent un millier de plantes sauvages, de la **lavande** à l' **edelweiss**, en passant par les **orchidées**, l' **ancolie**, le **sceau de SALOMON...Un paradis pour les botanistes.**

Nature apprivoisée:

Derrière le château, jusqu' au pied de la montagne, **CHARANCE** se transforme au XIX^e s. en **jardin "à l' anglaise"**: jeux de cascades, allongement du plan d' eau, garage à bateaux, promenades aménagées dans les sous-bois...

Devant le château, un **jardin "à la française"**, en terrasses, inscrit en 1998 à l' **Inventaire des Monuments Historiques** et entièrement réaménagé depuis.

Cinq jardiniers veillent jalousement sur un **millier de roses anciennes**, dont la **magnifique rose de CHARANCE**, ainsi que sur des **collections d' iris et d' églantiers**.

Vers midi: **Domaine de CHARANCE (1025 m)**. Fin de la visite guidée. Départ randonnée, NE puis N, pour monter au **sentier-balcon du GAPENÇAIS (1130 m)**, arrivée prévue vers 12h30).

Vers 12h30: **Sentier-balcon du GAPENÇAIS (1130 m)**.

Déjeuner tiré du sac.

13h15: **Sentier-balcon du GAPENÇAIS (1130 m)**. Suite de la randonnée, le long du sentier-balcon. Dans ce secteur, le **sentier-balcon du GAPENÇAIS** suit un canal d' irrigation toujours en activité, appelé **canal du DRAC**, dont le débit est régulé par le **lac-réservoir des JAUSSAUDS**, situé au NE de **GAP**. Sa pente est donc extrêmement faible, et nous autres randonneurs pouvons considérer qu' il est tracé pratiquement en courbe de niveau. Mais puisque l' eau du canal coule, les notions d' amont et d' aval sont pertinentes. Nous parcourons le sentier-balcon vers l' amont, d' abord en direction générale NE, puis en direction générale E, avec la montagne à gauche et le bassin de **GAP** à droite. Autant dire que nous découvrirons de très beaux paysages et panoramas.

Vers 15h20: **Arrivée au hameau des JAUSSAUDS (1144 m).**

Pause.

15h35: **Les JAUSSAUDS (1144 m).** Départ randonnée de retour à **GAP**. Le sentier-balcon abandonne le canal, tourne en épingle à cheveux à l' WSW, franchit le vallon du **torrent du BUZON** sur un viaduc abandonné (1023 m, passage prévu vers 16h15), continue SSW, passe à côté d' un gros bloc erratique, et, SW puis SSW, atteint les faubourgs NE de **GAP**, où nous l' abandonnerons car il tourne là à l' E alors que nous devons descendre en direction générale S pour rentrer à notre hôtel, où le retour est prévu vers 17h30.

Distance parcourue: environ 22 km.

Dénivelées cumulées: + 400 m, - 400 m.

Vers 17h30: **GAP.** Hôtel. Temps libre.

19h30: **GAP.** Hôtel. Dîner. Coucher.

DIMANCHE 20 MAI 2007:

COLLINE DE SAINT-MENS. VISITE DE LA VILLE ANCIENNE DE GAP. RETOUR À PARIS.

8h30: **GAP.** Hôtel.

Petit déjeuner.

9h30: **GAP (745 m).**Hôtel. **Chambres libérées et bagages inutiles pour la randonnée déposés dans un local que l' on nous indiquera**, départ randonnée en direction générale S pour monter sur la **colline de SAINT-MENS.**

La **colline de SAINT-MENS** est une côte qui s' allonge dans le sens SW-NE au SE de **GAP** à proximité immédiate de la ville. Sa crête possède deux points culminants: 978 m au SW, 963 au NE, distants d'environ 1125 m, avec un col 929 entre les deux. Elle domine donc la ville d' environ 230 m (panorama).

Plusieurs sentiers et chemins, ainsi qu' une route de crête, parcourent la colline. Parmi eux, nous retrouverons une vieille connaissance de la veille: le **sentier des Balcons du GAPENÇAIS**, qui parcourt le flanc de la colline tourné vers la ville à peu près en courbe de niveau à environ 875 m.

Nous explorerons la colline en jouissant des panoramas qui s' offriront à nous.

Vers 12h30: **Colline de SAINT-MENS.**

Déjeuner tiré du sac

dans un endroit que nous choisirons, à moins que le mauvais temps ne nous oblige à descendre en ville à la recherche d' un café accueillant, chacun prenant alors une consommation.

Vers 13h30: **Colline de SAINT-MENS.** Descente en ville pour une **visite du centre historique de GAP.**

Comme à **EMBRUN**, l' Office de Tourisme a édité un dépliant très bien fait, intitulé "**À la découverte du centre historique de GAP**", qui nous servira de guide.

Sur le chemin du retour à notre hôtel, nous aurons peut-être le temps de faire une incursion dans le beau **Parc de la Pépinière**, où se trouve le **Musée Départemental.**

Vers 15h20: **GAP.** Hôtel.

Distance parcourue: 10 à 12 km.

Dénivelées cumulées: # + 250 m, - 250 m.

15h30: **GAP.** Hôtel. **Récupération des bagages** et départ pour la gare.

16h02: **GAP SNCF.** Départ (train 17354) pour VALENCE VILLE 18h27/57 et (TGV 6198) **PARIS-Lyon arr. 21h15.**

ÉQUIPEMENT normal du randonneur en moyenne montagne au printemps.

Protection contre le froid, le vent, la pluie. Chaussures montantes obligatoires.

DÉPENSE TOTALE À PRÉVOIR: 340 €/personne hors boissons et dépenses à caractère personnel.

Verser, À L' INSCRIPTION, 244 €/personne par chèque à l' ordre du Club Alpin Français d' Île-de-France.

Cette somme comprend les transports en train de PARIS à PARIS, l' autocar particulier du 18 Mai, le petit déjeuner du 17 et la nuit du 17/18 en 1/2 pension à l' hôtel d' EMBRUN, les visites guidées de la cathédrale d' EMBRUN, de l' abbaye de BOSCODON, et du domaine de CHARANCE, les frais administratifs du CAF d' Île-de-France, les frais de transport de l' organisateur, répartis sur les participants, et une participation aux frais d' organisation de l' organisateur.

Les autres dépenses (nuits des 18/19 et 19/20 Mai en 1/2 pension à l' hôtel de GAP) seront à payer directement sur place. Leur montant est évalué à 96 €/personne (340 au total = 244 au CAF + 96 sur place). Boissons et dépenses à caractère personnel en sus.

INSCRIPTIONS sous la Référence RW 29 LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE et en tout état de cause AVANT LE 14 MARS AU CLUB ALPIN FRANÇAIS D' ÎLE-DE-FRANCE. Accueil: 12, rue Boissonnade, 75014 PARIS. Adresse postale: 5, rue Campagne Première, 75014 PARIS. Téléphone 01 42 18 20 00. Métro "Port-Royal" (RER B) ou "Raspail".

Passez à la page suivante >>>
...et à celles d' après (**SORTIE COMPLÈTE MAIS...**)

ASSURANCE ANNULATION FACULTATIVE:

La Fédération des Clubs Alpains Français et de Montagne a souscrit auprès de la **COMPAGNIE EUROPÉENNE D' ASSURANCES** le contrat 7 904 966 qui vous permet de bénéficier **SUR DEMANDE EXPRESSE DE VOTRE PART AU MOMENT DE L'INSCRIPTION** de garanties **ANNULATION/INTERRUPTION DE SÉJOUR/BAGAGES**.

Comme tout contrat d' assurance, celui-ci comporte des restrictions, des exclusions, des franchises. La notice ci-jointe (2 pages en petits caractères) en donne les détails. **Nous vous invitons à la lire attentivement.**

Une analyse rapide montre que:

- Conçu pour des voyages d' une certaine durée, ce contrat devient, pour des week-end même un peu prolongés, un contrat **ANNULATION/BAGAGES**. En effet, la garantie **INTERRUPTION DE SÉJOUR** ne joue que si l' on est obligé d' interrompre le voyage plus de 3 nuitées, c' est-à-dire au moins 4.

Attention! Ne pas confondre avec l' assistance rapatriement comprise dans l' assurance de personne dont vous bénéficiez si vous ne l' avez pas expressément refusée au moment du renouvellement de votre cotisation. La garantie **INTERRUPTION DE SÉJOUR**, lorsqu' elle joue, est faite pour être remboursé, dans certains cas, des prestations terrestres payées et non consommées dont on ne peut exiger le remboursement du prestataire; elle n' a rien à voir avec l' assistance rapatriement.

- Le contrat comporte 3 options. Les primes correspondantes sont respectivement de 1,60%, 1,85%, et 2,50% de la dépense totale à prévoir. Mais il y a un minimum, le même pour les 3 options: 8 €. De sorte que pour toute collective pour laquelle 2,50% de la dépense totale à prévoir n' est pas une somme significativement supérieure à 8 €, ce qui est le cas pour beaucoup de nos collectives, c' est l' Option 3 qui s' impose - si tant est que l' on veuille souscrire cette assurance **ANNULATION/BAGAGES** purement **facultative**.

En effet, la garantie **ANNULATION** est assortie d' une **franchise**, elle aussi la même pour les 3 options: **45 €**. Ce montant peut représenter, pour un week-end même un peu prolongé, en France ou dans un pays limitrophe, une fraction des frais d' annulation qui enlève tout intérêt à la garantie **ANNULATION**. *Ce n' est pas le cas pour la présente RW 29.i*

- **BAGAGES: les matériels de sport de toute nature ne sont pas garantis. Franchise de 40 €, quelle que soit l' option.**

- En définitive, ce qui distingue les 3 options, ce sont essentiellement les **motifs d' annulation** pris en compte. Ainsi, l' Option 2 se distingue de l' Option 1 par la prise en compte comme motif supplémentaire d' annulation, dans certaines conditions, de l' *aggravation d' une maladie chronique ou préexistante*. Quant à l' Option 3, elle admet, toujours dans certaines conditions, en plus de tous les motifs d' annulation pris en compte dans les Options 1 et 2, d' autres motifs liés à des risques de la vie courante, ce qui confirme que c' est bien elle qui s' impose tant que la prime ne dépasse pas significativement le montant de 8 € commun aux 3 options, et que la franchise de 45 € ne lui enlève pas son intérêt. Mais le fait que, dans l' Option 3, le plafond de la garantie **BAGAGES** soit de 1500 € au lieu de 800 € dans les 2 autres, est aussi à prendre en considération. À chacun de juger au cas par cas.

C' est donc l' Option 3 qui sera systématiquement **proposée** tant que la prime ne sera pas significativement > 8 €.

BULLETIN D' INSCRIPTION

À remplir intégralement pour chaque collective.

COLLECTIVE:

Activité: **Rando**.....Référence: **RW 29**.....Nom de l' encadrant (randonnée seulement): **Wohlgroth**.....
Dates: **17-20 Mai 2007**.....**Dépense Totale à Prévoir (DTP): 340 €**

! Participation aux frais à verser au CAF d' Île-de-France à l' inscription:	244 € !
! Facultatif: () je souscris l' assurance annulation	!
! Option 3: motifs d' annul. + + nbrx, vol bagages 1500 €	!
! (Prime d' assurance = 2,50% de la DTP = 8,50 €).....	€ !
!	
TOTAL:	€ !
! Mode de paiement: ...Chèque à l' ordre du Club Alpin Français d' Île-de-France ()...Espèces ()...CB ()	!

Facultatif: Référence d' un 2e choix:..... Référence d' un 3e choix:.....
J' ai la F.T. correspondante oui () non () J' ai la F.T. correspondante oui () non ()
(F.T. = fiche technique, ou programme)

PARTICIPANT:

Nom:..... Prénom:.....
Téléphone (domicile):..... (travail):.....
Télécopie (domicile):..... (travail):.....
Adresse:.....

Numéro d' adhérent: _ _ _ / _ _ _ / _ _ _

CAF d' appartenance:..... (joindre photocopie de votre carte CAF si vous n' êtes pas membre du CAF d' Île-de-France).

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D' ACCIDENT:

Nom:..... Prénom:..... Lien de parenté:.....
Adresse:..... Téléphone:.....

Je certifie que j' ai pris connaissance de la F.T. (fiche technique, ou program-

me) relative à la sortie à laquelle je m' inscris, que je me conformerai à toutes ses indications, notamment en ce qui concerne le matériel et l' équipement, et que ma condition physique et mon niveau technique sont ceux requis.

Nogent-sur-Marne, le 13 Mars 2007.

Organisateur: Alfred WOHLGROTH
39 rue Jacques Kablé
94130 NOGENT SUR MARNE
Tél./Rép./Fax: 01 48 71 18 01.

ASCENSION 2007

DU JEUDI 17 MAI AU DIMANCHE 20 MAI

EMBRUNAIS ET GAPENÇAIS

Référence: 07-RW 29

SORTIE COMPLÈTE MAIS...

"QUAND IL N' Y EN A PLUS, IL Y EN A - PEUT-ÊTRE - ENCORE"

Par crainte de ne plus avoir de places sur la ligne très demandée de Briançon pour le long week-end de l'Ascension, et mon programme étant - pour une fois ! - prêt plus de deux mois à l'avance, j' ai ouvert les inscriptions plus de 9 semaines avant le départ.

C' est ainsi que la sortie est déjà complète... en principe (23 personnes).

Vous pouvez bien sûr vous faire inscrire en liste d' attente...en attendant un désistement hypothétique...

Mais vous pouvez aussi rejoindre le groupe à Embrun le matin du Vendredi 18 Mai, et participer au programme des 18, 19, et 20 Mai, avec, notamment, la visite de l' abbaye de Boscodon le 18.

En effet, ce qui limitait l' effectif initial du groupe à 23, c' est la capacité de l' hôtel d' Embrun pour la nuit du 17/18 Mai. Ce nombre de 23 est maintenant atteint.

Mais rien n' empêche d' autres personnes de rejoindre le groupe le matin du 18. En nombre limité bien sûr, car elles devront stocker leurs bagages inutiles pour la randonnée avec ceux des 23 dans une chambre que l' hôtel mettra exprès à notre disposition. **Mettons 6 personnes de plus, et s' il y a d'autres demandes, on verra.**

Donc, si vous choisissez de rejoindre le groupe à Embrun le matin du 18 Mai, ce sera par le train de nuit dans la nuit du 17/18:

Le Jeudi 17 Mai à 22h05: Paris- AUSTERLITZ. Départ (train 5799 "Lunéa", couchettes) pour EMBRUN arr. 7h41.

Petit déjeuner avec "les 23" à leur hôtel, proche de la gare, et la suite comme dans le programme initial. Sauf que le programme de la matinée du 18 sera retardé d' 1/2 heure: on partira en randonnée vers Boscodon à 9 heures au lieu de 8h30, la marge à Boscodon, avant le début de la visite guidée de l' abbaye à 14h30, le permet.

Mais il faudra que vous preniez vous-même vos billets, pour l' aller et pour le retour.

Pour rentrer à Paris le soir même du 20 Mai, mais plus tard, il y a 2 solutions en plus de celle qui figure au programme:

GAP 16h02 pour VALENCE TGV 18h49, puis TGV 19h53 pour PARIS Lyon 22h06,

GAP 16h33 pour GRENOBLE 18h56, puis TGV 19h37 pour PARIS Lyon 22h35.

Ne prenez pas de billet pour le transfert d' Embrun à Gap le 18 Mai: nous sommes maintenant suffisamment nombreux pour qu' il soit plus économique de garder jusqu'à Gap le car qui viendra nous chercher à Boscodon.

Si vous choisissez de rejoindre le groupe à Embrun le matin du 18 Mai, vous voudrez bien, sur le bulletin d' inscription, barrer 244 € et remplacer ce montant par 86,50 €.

Ce montant comprend un acompte de 50 % (44,50 €) à l' hôtel de Gap, qui l' a demandé récemment, lorsque je l' ai informé que nous étions 23. Le solde, qui, par l' effet de la répartition des suppléments pour chambres individuelles involontaires sur l' ensemble des participants, sera inférieur si nous sommes plus de 23, sera demandé début Mai. Le montant des frais d' hôtel à Gap, de 89 €/personne pour 2 nuits en 1/2 pension sur la base de 23 personnes, avait été évalué initialement, avec un nombre de participants délibérément sous-estimé par prudence, à 96 €/personne et considéré comme devant être réglé sur place, l' hôtel n' ayant pas demandé d'acompte lorsque je l' avais retenu. Ces 96 € représentaient la différence entre le montant de la dépense totale à prévoir, évaluée alors à

340 €, et celui de la participation aux frais à verser au CAF/IdF, qui était de 244 €.

Il ne restera donc à payer sur place que le petit déjeuner du 18 Mai à Embrun (6 €), les boissons et les dépenses à caractère personnel.

Les places supplémentaires étant en nombre limité, **commencez par vous assurer auprès du CAF/IdF qu' il en reste.**

Envoyez ensuite votre bulletin d' inscription avec un chèque de 86,50 € à l' ordre du CAF/IdF.

Lorsque vous aurez confirmation de votre inscription, achetez vos billets de train. Si, par malchance, vous n'en trouviez plus, vous seriez intégralement remboursé, à moins que vous ne préfériez rester en liste d' attente, ou vous faire transférer sur une sortie dans laquelle il resterait encore des places.

Alors...À Embrun le 18 Mai ?

Bien amicalement

Alfred Wohlgroth